Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Lévaré - Tome II

Lévaré, c^on^ de *Gorron* (8 kil.), arrond. de *Mayenne* (30 kil. N.-E.), à 45 kil. de Laval.

Anciens noms

Hamelinus de Livarico, v. 1063 (Cart. de Marmoutier). — *Ecclesia sanctii Victurii ; … ecclesia de Livarei,* fin du XI^e^ s. (Carl. de l'Abbayette, p. 17, 18). — *Parrochia de Livaré,* 1163 (Cart. de Savigny). — *Ecclesia de Livareio,* v. 1185 (Cart. de l'Abbayette, p. 28). — *Dominus de Livaré,* 1235 (Ibid., p. 40). — *Livaré,* 1253 (Cart. de Fontaine-Daniel, p. 224). — *Le sire de Livaré,* 1391 (Censif de Saint-Calais). — *Le bourg de Levaré,* 1461 (Chart. de Goué). — *Manerium de Lavareyo,* XV^e^ s. (Pouillé). — *La ville et bourgeoisie de Levaré,* 1518 (Chart. de Levaré). — *Saint-Victeur de Levaré,* XVI^e^ s. (Ibid.).

Géographie physique

Géologie. — « Granite avec schistes précambriens métamorphiques au N.-O. Filons de diabase. Un peu de graviers à galets de quartz. Limon des plateaux. » D.-P. Œ.

Au centre d'un territoire qui, sauf une excroissance étroite et anormale à l'E., s'allonge surtout du N. au S., le bourg, « beau et grand », disait Davelu, occupe le sommet (245 m. contre 180 dans les vallées) d'une colline dont les versants N. et E. sont du bassin de la Colmont, tandis qu'au S. les eaux s'en vont à l'Ernée ; la Futaie et l'Airon, à l'O. et au N.-O., prennent aussi naissance au déclin de cette même colline. Ce territoire accidenté est traversé de vieille date par la route aujourd'hui départementale de Gorron à Fougères. La route de Landivy, indiquée aussi par Jaillot, et qui fait la limite ouest, puis passe au Pilet-de-Milvain, à l'Abbayette et de là au Mont-Saint-Michel, était un des vieux chemins montais. Le bourg est relié par un réseau très complet avec Hercé (4.500 m. E.) ; Colombiers (6.500 m. S.-E.) ; Carelles (4 kil. S.) ; Saint-Berthevin-la-Tannière (3.500 m. S.-O.) ; la Tannière (6 kil. S.-O.) ; la Dorée (6 kil. N.-O.) ; Désertines (7 kil. N.) ; Vieuvy (6 kil. N.-E.).

Superficie, cadastrée en 1832 par M. Douard, 1.152 hect. — « Le fonds est bon, écrit Miroménil (1696) ; il y a des bois ; le surplus produit blé, avoine et sarrasin ; onze métairies. » — « Sol peu fertile, disent les habitants dans leurs plaintes de 1789 ; ses productions font notre unique ressource : point de commerce, point d'industrie ». La culture du froment, importante au XIII^e^ s., était encore pratiquée au XVII^e^.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 18, de 1600 à 1610 ; — 26, de 1700 à 1710. — 120 feux en 1696 ; — 109 feux en 1700 ; — 115 feux en 1709 ; — 112 feux en 1715 ; — 520 hab. en 1726 ; — 122 feux en 1732 ; — de 400 à 600 communiants en 1780 ; — 110 feux en 1789 ; — 848 hab. en 1803 ; — 757 hab. en 1821 ; — 797 hab. en 1831 ; — 733 hab. en 1841 ; — 748 hab. en 1851 ; — 716 hab. en 1861 ; — 704 hab. en 1871 ; — 737 hab. en 1881 ; — 697 hab. en 1891 ; — 668 hab. en 1898, dont 152 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 65 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 62 fermes en 1843. En dépendent : la Bigottière, 23 hab. ; Cassepot, 22 h. ; le Glandier, 25 hab. ; la Poiverie, 22 hab.

Bureau de poste et *perception* de Gorron.

Foire et marché

Foire ancienne « le jour et faiste de Saint-Victour », 1461. — *Marché* le mardi, 1598. — Poste de gabelle, 1762, 1764.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse autrefois de l'archidiaconé de Laval et du doyenné d'Ernée ; de l'élection et du ressort judiciaire de Mayenne, du grenier à sel d'Ernée ; — du district d'Ernée et du canton de Montaudin, en 1790 ; — de la Mission d'Ernée en 1797 ; érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré d'Ernée et du doyenné de Gorron.

L'*église,* dédiée à saint Victeur, comprenait la nef et un chœur rétréci et rectangulaire. On y fit vers la fin du XVI^e^ s. deux chapelles figurant un transept, sous le vocable de la Madeleine puis de N.-D. du Rosaire au nord, de Saint-Roch au midi. On mentionne l'autel de Saint-André en 1484. Le clocher, au bas de la nef, est supporté par des piliers en bois entre lesquels on a établi une tribune en 1850. La date de 1776 gravée au-dessus d'une fenêtre à cintre surbaissé de la côtière méridionale et la similitude des autres ouvertures de ce même côté, indiquent qu'on fit à cette époque des travaux sérieux de restauration. Les contreforts pourtant, aux angles de la façade et au midi, sont du XV^e^ s. Un « chapitereau » est conservé au-dessus de la grande porte. Le maître-autel, construit et décoré de 1740 à 1748, a quelque valeur, grâce à ses quatre colonnes en marbre et à son architecture. Un tableau de l'*Annonciation,* signé N. Le Boussel, 1810, en occupe le milieu, avec statues à droite et à gauche, de saint Victeur et de saint Mandé, qu'on invoque pour les agonisants.

Un ostensoir pesant cinq marcs et deux onces fut payé 380 ℔ à Noysard, de Rennes, en 1752.

Un seigneur de Lévaré fonda en 1453 sur le champ de la Tournerie l'entretien de la lampe, et l'un de ses successeurs, en 1707, donna une somme de 500 ℔ et « tous ses vieux fûts de tonneaux et pipes » pour lambrisser l'église.

La confrérie du Rosaire fut érigée le 25 mars 1624 par le P. Lemasson, des Dominicains de Laval ; celle des Trépassés paya en 1689, pour droit d'amortissement, 258 ℔.

Cure à la présentation de l'abbé du Mont-Saint-Michel. Le curé partageait avec le prieur de l'Abbayette les dîmes, qui lui furent abandonnées en entier, 1689.

Curés : Cincius, neveu du pape, pourvu par l'évêque Hamelin, à qui Guillaume, archidiacre du Mans, et Pioger, son clerc, avaient remis la cure, 1190-1214. On se demande si le curé de Lévaré n'est point Cencio Savelli, camérier de Clément III, puis de Célestin III, devenu pape sous le nom d'Honorius III (1216-1227). — Jean *Laudisson,* maître ès arts, 1516. — Blaise *Boydron,* permute, 1560. — Louis de *Saint-François,* curé de Chevain (Sarthe), 24 août 1560, démissionne, 1561. — Olivier *Métairie,* 24 avril 1561, résigne, 1564. — Nicolas *Duchemin,* 8 avril 1564, permute, 1565, résigne, 1567. — Olivier *Meslet,* janvier 1567, se démet, 1571. — Jacques *Potier,* demeurant à Champéon, 21 août 1571. — Étienne de *Mau… ernes ?* 1587. — Pierre *Lelandais,* † 1598. — Michel *Guérin,* de Montaudin, 26 août 1598, fait en 1600, avec plusieurs de ses paroissiens, le voyage d'Orléans pour gagner l'indulgence du Jubilé séculaire qui avait été ouvert d'abord dans l'église Sainte-Croix, démissionne, 1611. — Jean *Fouilleul,* de Mantilly, 18 septembre 1611, reçoit, 1615, la visite du doyen, à laquelle étaient présents cinq prêtres habitués, 1624. — Pierre *Pidault,* 1630. — Michel *Germont,* démissionnaire en 1634. — Jean

Champion, curé de Montreuil-sur-Sarthe, 1634, 1645. — Mathurin *Rouzeau- Vinant,* 1645-1663. — Jean *Hodbert,* 1663, résigne, 1676. — Gilbert *Hodbert,* frère du précédent, 7 mai 1676, se démet, 1683. — Michel *Foulque,* 2 avril 1683, † 1688. — Marin *Oger,* 6 novembre 1688, démissionne 1689. — Philippe *Caillon,* juin 1689, résigne « détenu au lit malade, » 1719. — Jean *Lefizelier,* prêtre habitué à Lévaré, 20 août 1719, maintenu contre Jacques Deslandes, † le 13 mai 1754. — Jean-Baptiste *Fréard,* né à Lévaré en mai 1714, curé, 1754, fit reconstruire le presbytère, donna les quatre chandeliers du grand autel et les fonts et releva la croix du cimetière, † 1776. — Jean-François *Provost,* maître ès arts, vicaire de Céaux, né à Courtils (Manche), nommé en 1776, fut en compétition jusqu'à la fin de 1779 avec Michel Constantin, du diocèse de Poitiers, ce qui fait dire au doyen en 1778 que « la paroisse est bien abandonnée et bien négligée. » Dénoncé, le 13 février 1791, pour avoir lu en chaire le mandement de M^{gr} Asseline, évêque de Boulogne, contre la constitution civile du clergé, le curé de Lévaré refusa le 6 mars tout serment, « sa conscience ne le permettant pas ». Il administra publiquement sa paroisse jusqu'après le 3 septembre 1791, date de son dernier acte signé, fut renfermé en 1792 aux Cordeliers de Laval, puis déporté à Jersey, où il mourut le 18 janvier 1793. M. Letellier, vicaire, prêta un serment restrictif mais absolument catholique, refusa en juillet 1791 la cure de Carelles, et s'en retourna au diocèse de Coutances, son pays d'origine.

L'intrus, Julien Bonnel, vicaire de Saint-Germain-le-Guillaume, entré en fonction le 4 septembre 1791, est dénoncé au commencement de 1792, par la municipalité, pour avoir refusé les ornements sacrés aux prêtres catholiques, et disparaît en novembre 1792.

La paroisse fut desservie, en 1792, par MM. Roulois et Fauchon, vicaires catholiques de Carelles et de Hercé, qui durent bientôt la quitter sur les dénonciations des municipaux de Lévaré. L'église fut ouverte momentanément au culte catholique en 1795, par M. Leroux, vicaire de la Pellerine, et définitivement en 1799, par M. Mathieu Burel, prêtre insermenté du diocèse de Séez, qui desservait les paroisses voisines depuis 1795. — Depuis la Révolution : François-Julien *Lamy,* vicaire de Couesmes, nommé à la fin de 1803, au refus de Siméon-André Bouvet, † 1834, âgé de quatre-vingt-quatre ans. — Jean *Desbrosses,* 1834-1843. — René *Bource,* 1843, † 1864. — Jules *Pierre,* 1864-1867. — Jean *Gombert,* 1867-1891. — Adrien *Leray,* 1891-1895. — Victor *Foisneau,* 1895.

Le *presbytère,* avec tour d'escalier en 1630, reconstruit en 1756 par M. Fréard, curé, était « près de l'église et logeable », dit Davelu. Laissé en mauvais état par la Révolution, il a été restauré et amélioré depuis.

Le *cimetière* était autour de l'église. Pollué à la suite d'une rixe sanglante pendant la nuit de Noël en 1742, menacé d'interdiction pour défaut de clôture en 1760, il a servi jusqu'en 1845, et depuis cette époque est transféré sur la route de la Tannière, à 200 m. du bourg.

Écoles

Écoles. — « Maistre Jean Pellecoq, précepteur et maistre d'escolle », tient les registres paroissiaux en 1600. — En 1707, Bertrand-Léonor des Vaux lègue 150 ℔ de rente pour établir « au bourg de Lévaré ou dans l'un des villages voisins des sœurs de charité qui auront soin des pauvres malades, ainsi que pareilles sœurs establies en divers autres lieux en usent. Lesquelles sœurs seront eslues et appelées, les premières par son exécuteur testamentaire, et celles qui leur succéderont par les seigneurs de Lévaré de l'avis des sieurs curés ». — Aujourd'hui, école laïque pour les garçons ; dirigée par les sœurs de Rillé, pour les filles, depuis 1869.

Bureau de charité

Le *bureau de charité* a 230 f. de revenu.

Féodalité

Féodalité. — Le seigneur de Lévaré relevait de la châtellenie de Pontmain, à charge de huit jours de garde en temps de guerre, « garni d'un arc de coudre encordé, avec un boullon (1453) ». Il avait tous droits honorifiques dans les églises de Lévaré, Saint-Berthevin et Hercé, « littre ou ceinture armoiriée à ses armes et alliances autour des murailles, dans les grandes vitres et autres endroits éminents par dehors et par dedans, droit de banc et sépulture, tombe et écus armoiriés, prières nominales aux prônes et grandes messes (1720) ». Le titre de baron puis de marquis (1650) que prirent les seigneurs était simplement personnel.

L'aveu de 1453 énumère : maisons, hébergement, chapelle, viviers, courtils, vergers, bois anciens, garennes, haies et fossés ; étang de la Marcillère, four à ban, moulins d'Ourdé et de Mégaudais. Celui de 1518 ajoute les étangs de Ferrecocq et de la Billette, et le domaine du Plessis ; enfin celui de 1573 mentionne un parc clos de murs, un bois taillis, haute futaie et terres labourables (60 journ.), avec maison vers la « ville et bourgeoisie de Lévaré », et dans le domaine : la Cherbonnelière, la Geffonnière, ainsi que la Potterie, la Moinerie, Villeray, qui, données en parage à Ivoy, étaient reconsolidées. Les détenteurs de fiefs devaient : un faix de paille fraîche dans la chapelle seigneuriale pendant la nuit de Noël, avec 2 cierges de 3 onces, 2 flambeaux de 3 onces à la Chandeleur, 2 torches d'une livre et 2 cierges d'une demi-livre à la Fête-Dieu ; une paire d'éperons, « bons et honnestes comme il appartient à quelque chevalier notable et de bonne renommée » ; la soulle, la chanson à la mariée et la quintaine.

La description de 1720 aide à comprendre l'état actuel des lieux. Il y avait alors : « château, cours, écuries, enclos de tours et murailles, avec ponts-levis, douves et fossés pleins d'eau, terrasses qui font la forteresse du château ; dans lequel enclos est la chapelle fondée de Monsieur saint Jean-Baptiste. Au derrière duquel château est un parc enclos de hautes murailles, y compris le bâtiment nommé la Grande-Maison, qui sert de cabaret et a pour enseigne le Cheval-Blanc, avec salles, chambres et écuries ; et un jardin sur la grande rue du bourg, proche la petite porte du parc, au haut de l'avenue ou mail qui conduit du château dans la ville de Lévaré. » La chapelle, reconstruite en 1733 sous le vocable de Saint-Jean et de Saint-Michel, fut bénite le 12 décembre 1734. Aujourd'hui les douves, larges de 14 mètres et formant un parallélogramme de 140 sur 72 m., existent encore sur trois côtés, avec tours aux quatre angles intérieurs — celle du S.-E. rasée à hauteur du parapet des douves. — Le pont-levis et son portail en plein-cintre étaient primitivement au Midi ; ils ont été remplacés par un pont en pierre à l'Est. Le château, orienté au midi, avec ses pavillons plus élevés d'un étage, flanqués de tourillons en encorbellement, présente sur un alignement rectiligne un développement considérable et, quoique tout ait été remanié au XVIII^{e} s., quoique plus récemment les ouvertures aient été refaites, le cachet et le style primitifs n'ont pas complètement disparu. Çà et là se lisent les dates 1724, 1740, 1766, 1775, et se voient des écussons mutilés. L'intérieur du château est luxueusement meublé et décoré. La chapelle, avec chœur à pans coupés, est entre le château et les servitudes. L'enceinte des douves, les tours, le gros œuvre du château, le parc, dataient du XVI^{e} s.

Seigneurs : Hamelinus, cognomine Livaricus, donateur de l'église de Saint-Martin de Mayenne à Marmoutier, dans la seconde moitié du XI^{e} s. Seinfroy, clerc, frère d'Hamelin, est témoin. — Geoffroy, fils de Rivallon, donateur de l'église de Lévaré au Mont-Saint-Michel, fin du XI^{e} s. — Robert restitue cette église à la même abbaye, 1097-1116. Raoul de Gorron est aussi bienfaiteur de Saint-Michel du Mont, 1116. — Robert de Gorron, seigneur de la Tannière et de Lévaré, frère du précédent, connu pour des dons nombreux aux abbayes de Saint-Michel, de Savigny, de Fontaine-Daniel, en son nom et au nom de Raoul, son frère, dont la veuve, Alix

d'Averton, épousa Henri de Gastines, 1226, 1253. — Jean des Vaux, époux (1374) de Marie de Benoist, veuve, 1392, 1396. — Samson des Vaux, 1398, 1404. — Guillaume des V., seigneur du Bois-Brault, 1448, rend aveu pour Lévaré, 1453, 1473. — Guyon des V., mari de Jeanne de Falais, 1488, 1499. — Jean des V., 1518, tué à Paris, 1525 ; Marie de Couesnon, dame du Bois-Bérenger, sa veuve, 1525, 1530. — Jean des V., 1534, fit probablement bâtir le château ; sa succession et celle de sa femme sont partagées en 1593. — César des V. prenait déjà depuis quelques années le titre de seigneur de Lévaré en 1593, mari de Michelle de Sesmaisons, d'où : Bertrand, 1605 ; Julienne, 1606 ; Gabrielle, 1610 ; inhumé dans l'église paroissiale, âgé de soixante-douze ans, 1627. — Jean des V., 1627 ; Léonore d'Auray, sa femme, 1664. — Jean des V., lieutenant de la grande vénerie, rend aveu, 1667, † 1684 ; Suzanne de Nargonne, sa veuve, convola avec Léonard, comte de Broc. — Jacques-François des V., tué à Mayenne et inhumé le 23 octobre 1702. — Bertrand-Léonor des V., frère du précédent, meurt au mois de juin 1708, laissant une succession obérée et un château sous scellés où les rats rongeaient les tapisseries. — René-Gilbert des V., seigneur du Bois-Brault, par retrait lignager (août 1713) sur Suzanne de Nargonne, veuve du comte de Broc, qui avait acquis des créanciers le 30 juin 1712. Il épousa Marie-Thérèse Caille de Fourny, fille du généalogiste Honoré C., et mourut après 1720. — Pierre-Gilbert des V., 1730, mari de Françoise Auzeray de Courvaudon, veuve en 1750. — Pierre-Honoré-Gilbert des V., mort d'une maladie contagieuse qui enleva sa mère et sa sœur, 1753. — Honorée-Thérèse-Olive des Vaux, fille de René-Gilbert et de Marie Caille, veuve de Jacques Doisnel, marquis de Montécot, 1755, 1759. — Jacques-Charles-Claude D. de M., interdit, 1788. — La famille D. de M. a vendu en 1860 le château et le domaine à M^{me} Leray, mère de M. le duc d'Abrantès, mort le 1er décembre 1900.

Notes historiques

Notes historiques. – Les localités de nom ancien sont : Livardeil, Mégaudais, Almois, Montergain, Mortfontaine, Mezières, Bondie, Rentaux. — Du consentement de Geoffroy de Mayenne, c'est-à-dire dans la seconde moitié du XI^{e} s., l'église de Lévaré avait été donnée à l'abbaye du Mont-Saint-Michel par Geoffroy, fils de Rivallon, qui ajouta à cette concession la terre que peuvent labourer deux bœufs, le droit d'usage dans ses bois et trois places pour y construire les maisons de trois bourgeois dont les cens et coutumes appartiendraient à l'abbaye. Après la mort de Geoffroy de Mayenne et du consentement d'Hugues de Mayenne, son frère, un chevalier nommé Robert restitua aux religieux cette même église et fit lui-même de nouvelles libéralités que confirma l'évêque Hildebert (1097-1125). Pendant le cours du XII^{e} et du XIII^{e} s., les possessions des moines s'augmentèrent encore ; ils firent juger vers 1181 par le chapelain de l'évêque du Mans et l'un de ses archiprêtres, délégués par le pape Lucius, un différend qu'ils avaient avec Adam de Colombiers, lequel prétendait qu'on lui avait promis cette église, et qui fut débouté.

En 1401, les paroissiens entrent dans la coalition de plusieurs paroisses de la même région qui résistent devant le parlement aux prétentions du comte d'Anjou et refusent les subsides réclamés pour la défense des places fortes.

Le curé Philippe Caillon, originaire du Mans, a laissé sur les années 1689-1700 quelques notes à recueillir : 1689, abondante en blé et vin. Le meilleur vin valait au Mans 15 ℔, à Ernée 43 ℔ la pipe ; le blé, 30 sols le boisseau de Gorron. — 1690, abondante en blé et vin, peu de fruits ; le blé, 25 sols, le sarrasin 15 sols, l'avoine 7 sols. — 1691, moins de blé, peu de vin et de fruits : le blé vallait 55 sols en juillet. — 1692, le Bas-Maine a eu du blé, du fruit ; les vins ont été verts ; le blé à 3 ℔. — 1693, le Bas-Maine a profité de la misère d'autrui, ayant eu bien du grain ; le blé à 5 ℔. 10 sols, le sarrasin à 4 ℔, l'avoine à 30 sols ; les vins n'étaient pas bons. — 1694, peu de vin, mais très bon ; beaucoup de grain au Bas-Maine. Jusqu'à la récolte, le blé à 6 ℔, le sarrasin 4 ℔ ; il aurait été bien plus cher sans le blé que Louis XIV fit venir. Le vin, 24 sols le pot de gascon rouge, 20 sols le blanc. — 1696, le blé à

3 ℔. 10 sols, le sarrasin à 30 sols, vers la récolte à 40 sols, l'avoine à 20 sols. Les vins, outre leur paucité étaient bien verts, les vieux bien chers, 24 sols la pinte, mesure du Mans. — 1697, le vin a été très méchant ; celui de 1694, 20 sols la pinte au Mans, les vins étrangers 26 sols, le gascon ne valait le pot à Gorron que 24 sols le rouge et 20 sols le blanc ; le blé 4 ℔. 10 sols, le sarrasin 3 ℔, l'avoine 25 sols. — 1700, abondante en blé, sarrasin, peu d'avoine. A la Toussaint, le blé 6 ℔, le sarrasin, 3 ℔. 10 sols, l'avoine 25 sols ; à la récolte, le blé, 3 ℔. 10 sols, le sarrasin, 50 sols.

Le cahier de 1789, signé de trente-six noms, demande le vote par tête, la suppression de la gabelle, des traites foraines, de la milice ; l'attribution aux établissements de charité d'une partie du revenu des gros bénéficiers. Un procès qu'ils venaient de perdre, après vingt-cinq ans de litige, et qui les obligeait à payer les redevances seigneuriales au boisseau de Pontmain de 40 livres, va, disent les habitants, ruiner plus de vingt paroisses du pays.

Maires

Maires : Georges *Testard,* 1791, an II. — François *Vallet,* 1798. — *Testard* fils, 1800. — Pierre *Boittin,* 21 fructidor 1800. — *Testard,* an XII, 1812. — Gabriel *Rottureau-Launay,* 1812, 1816. — Aimable *Rondeau,* 1816. — Comte de *Montécot,* 1821, 1830. — Amand *Testard,* 1832, 1840. — Paul *Doynel de Montécot,* 1843. — Louis *Lefizelier,* 1844, 1846. — Victor *Boittin,* 1850. — Auguste-Stanislas de la *Broise,* 1855, 1860. — François *Le Poureau,* 1860-1865. — Victor-Hippolyte *Coutard,* 1865-1868. — Amand *Fouqué,* 1868-1878. — François *Le Poureau,* 1878-1883. — *Boittin,* 1885, 1897.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1600. — *Cart. de l'Abbayette.* — Cart. de Savigny. — Ch. Pointeau, *Un prieuré du Bas-Maine,* et notes mss. — Arch. de la M., chart. de Lévaré, don de M. Lair ; B. 1.612. — Grosse-Duperon, *Fontaine-Daniel,* p. 86. — Arch. nat., L. 972 ; Q/3. 78,80. — Lib. fundat., t. II, f. 65. — M. Foisneau, curé, notes mss.

Localités

Pour les localités, V. les art. : *l'Almois, la Danvolière, l'Épinotière, la Hardonnière, Mézières.*